

LE PRETRE CATHOLIQUE

UNE PETITE HISTOIRE

Imaginons un curé moderne, qui célèbre sa Messe comme un ange, prêche comme un Bossuet, court toute la journée pour visiter ses paroissiens et les malades. Il a un cœur d'or, aime passer la soirée et dîner chez ses paroissiens. Chaque soir, il est dans une maison différente, riant à gorge déployée avec les enfants de la maison. Il n'est jamais de retour dans son presbytère avant minuit...

Un beau jour, il disparaît, abandonnant son sacerdoce. Grand est le scandale pour ces paroissiens qui ne comprennent pas : « Il était pourtant un bon et saint Prêtre » ! Prêtre : toujours ; bon : sans doute ; mais saint : non ! Ce malheureux ecclésiastique s'est fait tromper par le démon et, à leur insu, par ses paroissiens.

Personne ne peut donner ce qu'il n'a pas », disait Saint Thomas d'Aquin. Notre curé fut un activiste, incapable de donner ce qu'il n'avait pas ; il était un canal, mais le réservoir d'eau qui l'alimentait se vidait. Il était comme ce jardinier plein de zèle qui tire tellement sur le tuyau d'arrosage pour arroser le plus loin possible que celui-ci finit par se décrocher du robinet d'alimentation.

Les braves paroissiens qui croyaient manifester leur amour pour leur curé et l'aider de leur mieux, l'ont, en fait, détruit à petit feu.

QU'EST-CE QU'UN PRETRE ?

Le Pape Saint Pie X définit ainsi le Prêtre dans son Catéchisme : « **Le ministre de Dieu, ayant les pouvoirs d'exercer les devoirs sacrés concernant le culte de Dieu et le salut des âmes** ». En effet, « tout grand Prêtre, pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin d'offrir des oblations et des sacrifices pour les péchés » (Héb, V, 1).

Monseigneur Williamson avait une formule fameuse : « **le Prêtre est un âne avec une étole** », c'est à dire un pauvre être humain (le frère âne) revêtu de pouvoirs Divins (l'étole sacerdotale).

N'oublions jamais cette définition, peut-être un peu crue, mais tellement vraie. Le Prêtre n'est pas un ange, il a la nature humaine, et même s'il possède des pouvoirs que Dieu n'a pas donnés à la Reine des anges, il demeure un pauvre et faible être humain qui porte l'or Divin dans un vase d'argile.

Pour protéger ses Prêtres, Monseigneur Lefebvre leur demandait le **vœu de chasteté parfaite** (contre la concupiscence de la chair), **l'esprit de pauvreté** (contre la concupiscence des yeux, c'est à dire le désir de posséder les choses du monde), et une **promesse d'obéissance** (contre l'orgueil de la vie).

« N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. Car tout ce qui est dans le monde, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais du monde.

Le monde passe et sa concupiscence aussi ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement » (I Jn, II, 14-17).

Lacordaire, bien que teinté de libéralisme, ne disait pas mieux :

**« Vivre au milieu du monde sans en souhaiter ses plaisirs ;
Être un membre de chaque famille sans appartenir à aucune ;
Partager toutes les souffrances, pénétrer tous les secrets, guérir toutes les blessures ;
Aller des hommes à Dieu et Lui offrir leurs prières ;
Retourner de Dieu vers les hommes pour rapporter pardon et espérance.
Avoir un cœur de feu pour la charité, et un cœur de bronze pour la chasteté ;
Enseigner et pardonner, consoler et toujours bénir : que voilà une vie glorieuse,
Et c'est la tienne, o Prêtre de Jésus Christ ».**

POURQUOI LE PRETRE ?

Le Prêtre est l'homme de la prière de l'Église, mandaté par elle pour adorer Dieu et Le prier. Sa première fonction sera de contempler Dieu, puis de transmettre aux autres le fruit de sa contemplation, selon la belle devise de Saint Dominique : « **Contemplare et contemplata aliis tradere** ».

- Le premier devoir du Prêtre est donc de **prier**,
- le deuxième de **faire pénitence**,
- le troisième de **prêcher**,
- puis de **distribuer les Sacrements**,
- et enfin de s'occuper des **œuvres sociales**.

Il doit d'abord prier et faire pénitence pour recevoir de Dieu les lumières nécessaires, puis, avec leur aide, il prêchera Notre Seigneur Jésus-Christ pour ouvrir le cœur de ses paroissiens. Une fois les âmes préparées, il leur donnera les Sacrements. S'il lui reste du temps, il s'occupera des œuvres sociales.

Mais le Prêtre Catholique prendra toujours grand soin de garder comme soutien de sa vie sacerdotale les deux choses les plus importantes : la prière et la pénitence, car la vie spirituelle devra toujours passer avant les œuvres sociales, en application du principe de Saint Thomas d'Aquin déjà cité plus haut : « *Nemo dat quod non habet* – Personne ne donne ce qu'il n'a pas ».

Dans la nouvelle église de Vatican II, l'ordre a été inversé. Pour les « conciliaires », le Prêtre est d'abord l'homme des œuvres sociales, puis des Sacrements et de la prédication, et si le temps le permet, de la prière et de la pénitence. Logiquement, les deux derniers points seront abandonnés si le temps manque.

Un tel Prêtre se videra rapidement car, au lieu de prêcher Notre Seigneur Jésus-Christ et de Le mettre au centre de sa vie sacerdotale et de la vie de ses paroissiens, il leur prêchera lui-même, et mettra l'homme au centre de toutes ses activités.

Pour les raisons expliquées ci-dessus, le Prêtre Catholique gardera en tout temps une vie spirituelle quotidienne très forte : **au moins une demi-heure de méditation** (s'il est très actif dans son apostolat, il sera exposé à plus de tentations, et prendra alors soin de méditer une heure chaque jour), **le Bréviaire, la Sainte Messe avec une bonne action de grâce, le Chapelet, la lecture des Saintes Écritures et la lecture spirituelle**.

Ainsi, le Prêtre qui se veut fidèle à sa sainte vocation passera chaque jour au moins trois heures et demie en prière.

Comme le disait le Pape Saint Grégoire, plus l'édifice à construire est élevé, plus les fondations (la vie spirituelle) doivent être profondes : « *Veillez et priez afin de ne pas tomber en tentation, car l'esprit est prompt, mais la chair est faible* ».

LE VRAI PROBLEME

Un Prêtre qui ne recherche pas la sainteté est un monstre dans l'ordre de la grâce.

De la même manière, quelqu'un qui ne voudrait pas devenir un Saint n'aurait rien à faire dans les chapelles de la Tradition. Selon Saint Thomas d'Aquin, la fin doit être première dans l'intention (le désir du Ciel), mais elle sera dernière dans l'exécution (devenir en fait un Saint).

Monseigneur Lefebvre voulait nous donner de véritables Prêtres Catholiques, centrés sur Dieu, et non pas le doux Prêtre mondain des années 60 si occupé par le golf ou le tennis du samedi, se terminant par un plongeon dans la piscine municipale, avant d'aller chauffer la danse organisée pour les jeunes de la paroisse !

Que de temps et d'énergie gaspillés pour des choses qui n'étaient peut-être pas toujours systématiquement peccamineuses, mais qui étaient frivoles et mondaines, souvent utilisées par le démon pour détourner les Prêtres de leurs devoirs.

Voilà où est le problème : nous ne voulons pas devenir des Saints ! « Nous voudrions que nos Saints soient des gens 'normaux' ; nous préférons Saint Thomas More sans son cilice et Saint François sans ses stigmates. Nous serions plus à l'aise avec un aspirant millionnaire qu'avec quelqu'un qui veut devenir un Saint ! » (Carol Robinson, « My life with Thomas Aquinas »).

Les Prêtres de la Tradition Catholique veulent vous aider à devenir des Saints, mais de votre part, vous devez les aider à se sanctifier eux-mêmes par leur Sacerdoce, leurs Constitutions, Statuts et Ordonnances, dans l'esprit de Monseigneur Marcel Lefebvre, esprit qui n'est d'ailleurs rien d'autre que celui de l'Église catholique.

J'ai vu deux fois des fidèles qui se prétendaient Catholiques traditionnels pousser deux Prêtres à quitter leur ordre religieux pourtant traditionnel. Tous deux l'ont fait, et ont tout perdu. Si ces fidèles avaient aidé ces Prêtres à rester fidèles à leurs vœux, ils seraient sans doute toujours des Prêtres zélés.

L'ESPRIT DE NOTRE FONDATEUR

Pour aider mes lecteurs à comprendre ce que j'essaie d'expliquer, je voudrais partager avec eux quelques-uns des conseils que Monseigneur Lefebvre donnait à ses Prêtres dans ses conférences spirituelles et ses retraites, ainsi que dans les Constitutions et autres textes les gouvernant.

« Les Prêtres éviteront la fréquentation des lieux de détente qui ne conviennent pas aux clercs et aux personnes consacrées à Dieu ». Quand j'étais séminariste à Ecône, je me rappelle qu'un de mes confrères avait pris l'habitude d'aller à la piscine municipale le samedi, sous prétexte que « c'était bon pour sa santé physique ». Quand Monseigneur Lefebvre découvrit la chose, il interdit cette activité au séminariste imprudent, « parce que cela n'était pas bon pour sa santé spirituelle ».

Monseigneur Lefebvre avait raison ! Il nous interdisait également la pratique du ski de piste, parce que les stations de ski sont des lieux trop mondains pour des âmes qui ne veulent appartenir qu'à Dieu : **« Les Prêtres éviteront les sports coûteux et mondains ».**

« Les Prêtres Catholiques n'iront pas au cinéma, et n'auront pas de télévision ». Nous avons perdu il y a quelques années un prêtre, en partie parce que, derrière le dos de ses Supérieurs, il allait regarder son sport favori à la télévision chez des fidèles qui savaient parfaitement que ce Prêtre faisait là quelque chose d'interdit par ses Ordonnances.

Voici d'autres citations extraites de ce document si important qui montrent très bien la sagesse et la prudence de notre fondateur.

« Les repas pris par les Prêtres en-dehors du Prieuré doivent être peu fréquents, une ou deux fois par mois au maximum, et en évitant d'être reçu dans les mêmes familles ».

« Les réunions du soir pour l'apostolat ne doivent pas avoir lieu plus de deux fois par semaine, et doivent être terminées au plus tard à 11 heures ».

Par ces exemples, nous voyons l'insistance de notre Évêque à protéger la vie spirituelle et la vie de communauté de ses Prêtres. Nombreux sont nos fidèles qui éprouvent une grande difficulté à comprendre ces règles,

parce qu'ils oublient que le Prêtre est d'abord l'homme de Dieu. Les dîners fréquents avec les fidèles, le bon vin et la bonne nourriture, aident sûrement le Prêtre à se sentir bien, mais à dose trop fréquente, ils représentent un désastre pour sa vie spirituelle.

D'autres exemples pour mieux comprendre l'esprit de Monseigneur Lefebvre :

« Le Prêtre ne doit pas fumer. Dans des cas exceptionnels, il pourrait, s'il était invité chez des fidèles, accepter une cigarette, mais il ne possédera pas son propre tabac ».

« Si une femme du monde travaille pour le Prieuré, elle doit avoir au moins 40 ans. Si elle vit au Prieuré, elle doit avoir au moins 50 ans. Si le Prêtre doit être dans une voiture seul avec une femme de moins de 40 ans, celle-ci doit s'asseoir sur le siège arrière ; si c'est la femme qui conduit, le Prêtre s'assiéra à l'arrière ».

« Le Prêtre prendra grand soin de ne jamais toucher une femme et évitera toute familiarité avec elle ».

« Lorsqu'il conduit, le Prêtre ne dépassera pas les limites de vitesse de plus de 20 km/h ».

Nombreux sont les Prêtres qui ont tout perdu parce qu'ils ne suivaient pas ces règles, et croyaient en savoir plus que leur fondateur.

CONCLUSION

Terminons cette Lettre par une belle citation du Père Grewen, un Jésuite américain, dans son livre « Know your King », écrit en 1945 :

« On parle beaucoup dans la vie de succès ou d'échec. Les hommes travaillent très dur et vendent leur âme pour cette chose appelée succès. Mais qu'est-ce qu'un succès dans la vie, qu'est-ce qu'un échec ? Par ceci, je ne veux pas parler d'un succès pour un an ou pour trente ans, ou d'un succès en médecine, en droit ou en politique, mais d'un succès qui regarde la vie toute entière.

« La réponse à cette question est simple et se trouve dans une autre question : 'quand donc un instrument est-il un succès et quand est-il un échec ?' Les hommes n'ont qu'une norme pour juger d'une machine à écrire, d'une voiture, d'un stylo plume ou de n'importe quel instrument, et cette norme est la suivante : 'est-ce que l'instrument en question fait bien la chose pour laquelle il a été construit ?'

« La même norme s'applique à l'homme : un instrument est quelque chose qui est fait pour un but. L'homme ne s'est pas fait lui-même et n'a pas décidé le but de son existence, mais Dieu l'a décidé pour lui. L'homme doit donc découvrir deux choses : le but de son existence et les moyens d'atteindre ce but. Quelles que soient les choses qu'il accomplit dans la vie, s'il n'a pas fait les choses qu'il était supposé faire, sa vie est un échec.

« Il deviendra peut-être un grand docteur, avocat ou homme d'affaire, mais essentiellement, cet homme n'était pas fait pour ces fonctions. Il était essentiellement créé pour louer, honorer et servir Dieu, et par ce moyen sauver son âme immortelle. S'il a fait cela, même s'il n'a rien fait d'autre, sa vie est un succès complet ; s'il manque sa fin, rien d'autre n'a alors d'importance : sa vie sera pour toujours un échec.

« Un homme, arrivant à la fin de ses jours sur la terre, qu'il ait été riche ou pauvre, jeune ou vieux, devra se tenir devant le Christ et répondre à une seule question : 'Mon fils, avez-vous fait la chose que Je voulais que vous fassiez ?'

« De la réponse à cette question dépendra le sort de cet homme pour toute l'éternité, et peut-être découvrira-t-il alors qu'il n'a été qu'un échec, un instrument qui n'est alors bon qu'à être jeté au feu ».

Tout dévoué en Notre Seigneur Jésus-Christ et Sa Très Sainte Mère.

Abbé Jean-Luc Lafitte